

Communiqué – 08/12/22

Nathalie Delattre et Didier Paris

élus Coprésidents de l'ANEV

Ce jeudi 8 décembre 2022, l'Association Nationale des Élus de la Vigne et du Vin (ANEV) organisait son Assemblée générale à l'Assemblée nationale. Les élus des territoires viticoles ont procédé au renouvellement complet du Conseil d'administration de l'association, qui a vu la Sénatrice de la Gironde Nathalie Delattre, Coprésidente sortante, et le Député de la Côte d'Or Didier Paris, être désignés Coprésidents de l'association.

Quatre ans après sa première élection à la Coprésidence, la Vice-Présidente du Sénat Nathalie Delattre s'est vu renouveler la confiance des élus des territoires viticoles aux côtés de Didier Paris, député bourguignon depuis 2017 et fin connaisseur du monde agricole. Leur mission de défense et de promotion des territoires viticoles s'étendra sur quatre nouvelles années, jusqu'en 2026.

Au-delà de la Coprésidence, c'est l'ensemble du Conseil d'administration* et du Bureau de l'ANEV qui était renouvelé ce lundi. Élu en 2020, Vincent Léglantier, Secrétaire général de l'ANEV, a été confirmé dans ses fonctions pour un nouveau mandat, accompagné de Jean-Claude Alexandre, Maire-adjoint à Nuits-Saint-Georges, au poste de Trésorier, traditionnellement dévolu à un élu local. Enfin, l'ANEV compte trois nouveaux Vice-Présidents : la Vice-Présidente sortante Marie-Pierre Monier, Sénatrice de la Drôme, Jean-François Lovisolo, Député du Vaucluse, et Jérôme Sourisseau, Président de la Communauté d'agglomération du Grand Cognac.

Cet évènement était aussi l'occasion de présenter les priorités de l'association pour ce nouveau cycle. Pour les Coprésidents, *« la priorité est d'accompagner les professionnels, qui traversent une crise sans précédent pour la viticulture française. A leurs côtés nous soutenons donc la mise en place d'une 'boîte à outils' avec l'arrachage primé, la distillation, l'aide au stockage... dans laquelle les différents acteurs de la filière doivent pouvoir piocher pour résoudre les difficultés auxquelles ils sont confrontés. »*

Par ailleurs, l'ANEV continuera à défendre sa proposition de création obligatoire d'un espace de transition végétalisé entre les espaces agricoles et les nouveaux espaces urbanisés, sur la zone artificialisée, à la charge de l'aménageur. Une mesure qui vise à restaurer des zones de biodiversité tout en apportant une compensation à la mise en place des « Distances de sécurité riverains » qui a été très mal vécue dans le vignoble, et qui concerne directement les élus des territoires viticoles.

Le travail de développement de l'ANEV continuera avec la signature à venir d'un partenariat pour la mise en valeur des Musées et Centres d'Interprétation de la Vigne et du Vin et une présence continue sur les plus grands événements viticoles, à commencer par le salon Wine Paris & Vinexpo Paris au mois de février 2023. Enfin, l'association délocalisera plusieurs réunions de travail pour se rapprocher des réalités des territoires viticoles.

***Conseil d'administration élu le 8 décembre 2022**

Didier PARIS	Député de la Côte-d'Or
Jean-François LOVISOLO	Député du Vaucluse
Valérie BAZIN-MALGRAS	Députée de l'Aube
Pascal LAVERGNE	Député de la Gironde
Sandra MARSAUD	Députée de la Charente
Jean-François PORTARRIEU	Député de la Haute-Garonne
Nathalie DELATTRE	Sénatrice de la Gironde
Marie-Pierre MONIER	Sénatrice de la Drôme
Christian BILHAC	Sénateur de l'Hérault
Bernard FIALAIRE	Sénateur du Rhône
Jean-Pierre GRAND	Sénateur de l'Hérault
Christian KLINGER	Sénateur du Haut-Rhin
Vincent LEGLANTIER	Élu individuel SEZANNE
Jean-Claude ALEXANDRE	Mairie de NUIITS-SAINT-GEORGES
Adrien BLAISE	Mairie de TAIN-L'HERMITAGE
Stéphane CHAMPAY	Mairie de LE CRES
Fabrice PECQUEUR	Mairie de VALERGUES
Jean-Luc ROSIER	Mairie de MOREY-SAINT-DENIS
Olivier SOHLER	Mairie de SCHERWILLER
Jérôme SOURISSEAU	CA DU GRAND COGNAC